

Fabienne Pavis

Centre Nantais de Sociologie (CENS), Université de Nantes

L'évolution des rapports de force entre disciplines de sciences sociales en France : gestion, économie, sociologie (1960-2000)*

L'intégration de la gestion, des sciences de gestion ou des *management sciences* dans une réflexion sur les sciences sociales ne va pas de soi. Le statut scientifique de cette discipline – entendue comme discipline de l'enseignement supérieur rassemblant le marketing, la finance, la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines, la stratégie, et disposant de corps enseignant spécialisé, d'instituts universitaires, de revues savantes – peut être contesté sur la base de la faiblesse de la rupture épistémologique dans la production de savoirs de gestion¹. Plusieurs raisons militent au contraire en faveur de l'intégration des sciences de gestion dans une réflexion sur les sciences sociales. Tout d'abord, la gestion n'a évidemment pas le monopole de l'hétéronomie et l'histoire sociale des sciences sociales nous montre que le processus d'autonomisation (jamais abouti) n'a rien de linéaire². Ensuite, c'est une discipline qui, dans son fonctionnement autant que dans ses connaissances, se trouve en phase avec les transformations récentes de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe. Enfin, la prendre pour objet, dans une dimension comparative entre spécialités et entre moments historiques, ouvre des perspectives pour saisir

les enjeux des transformations des rapports de force entre disciplines de sciences sociales à la fin du XX^e siècle.

Les disciplines sont ici considérées dans leur triple dimension, de construction savante proposant des savoirs et des catégories d'analyse, d'organisation académique associée à des filières de formation, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs³ et enfin de production culturelle à valeur marchande sur le marché des biens et des services. La configuration française nous semble tout à fait intéressante à étudier car contrairement à d'autres pays, et malgré une même importation du « modèle américain » dans les années 1960, ce n'est que très tardivement que les sciences de gestion ont acquis une forme de capital symbolique disciplinaire. Nous pouvons associer ce discrédit intellectuel relatif à deux phénomènes. Tout d'abord, a perduré en France un système de formation à la gestion dans les écoles de commerce historiquement dénigrées intellectuellement et coupées de l'université. Cette configuration s'oppose à la fois au système nord-américain des Graduates Business Schools et du modèle allemand de la Business Economics⁴, deux modèles dans lesquels une scientification des savoirs s'est réalisée – qui a d'ailleurs pu être très critiquée

* Cet article est issu d'une communication présentée au colloque « Traditions Nationales en Sciences Sociales » qui a eu lieu à Amsterdam à la School for Social Science Research (ASSR) les 6 et 7 mai 2005.

¹ Cf. Whitley Richard, « The management sciences and managerial skills », *Organization Studies*, vol. 9, n°1, 1988, pp. 47-68.

² Cf. Wagner Peter, Wittrock Djörn, « States, institutions and discourses: a comparative perspective on the structuration of the social science », in Wagner Peter, Wittrock Djörn, Whitley Richard (eds.), *Discourses on society. The shaping of the social sciences disciplines. A Sociology of the science*, Yearbook, 15, Dordrecht/Boston/London, Kluwer Academic Publishers, 1991, pp. 331-357.

³ Cf. Bourdieu Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Minit, 1984.

⁴ Cf. Locke R., *Management and higher education since 1940. The influence of America and Japan on West Germany, Great-Britain and France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; Engwall L., Gunnarsson E. (eds.), *Management studies in an academic context*, Stockholm, Almquist & Wiksell International, 1994 ; Baalen Peter van, Karsten Luchien, *The social shaping of the early dutch management schools. Professions and the power of abstraction*, ERIM Report Series Research in management ERS-2004-099-LIS, 2004 (www.irim.eur.nl).

tant par les praticiens que par des chercheurs¹. Ensuite, le domaine de la gestion s'est peu ouvert aux autres sciences sociales, hormis l'économie, notamment du fait des pratiques de recrutement. Les spécialistes sont majoritairement issus des sciences de gestion dans les départements universitaires de gestion (et dans les années 1970-80, des sciences économiques) et des écoles de commerce dans ces écoles². Contrairement aux Graduates Business Schools nord-américaines et européennes, la recherche en gestion a été (et est encore) peu nourrie par un corps enseignant formé en philosophie, psychologie, sociologie³. Ces deux caractéristiques éclairent la forme prise par l'enseignement et la recherche en gestion dans les universités en France à partir de la fin des années 1960 et les relations entretenues par la gestion avec deux disciplines connexes, la science économique et la sociologie.

Après avoir caractérisé, dans le cas français, l'état des rapports de force entre gestion, sociologie et économie dans les années 1960-70, nous montrerons l'évolution du rapport de force en faveur de la gestion dans la période des années 1990-2000 en France. Nous concluons sur ce qui est en jeu dans ces transformations : la définition légitime de l'enseignement supérieur.

L'état des rapports de force entre gestion et sociologie dans les années 1960-70 en France

C'est à la faveur de la recomposition universitaire de la fin des années 1960 que les sciences sociales s'institutionnalisent en différentes spécialités en France : on passe de 5 disciplines (droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines, sciences, médecine, pharmacie) à 47 disciplines en 1969. Elles disposent en particulier de commissions universitaires autonomes ; ainsi, formellement, la gestion des entreprises, la science économique et la sociologie deviennent des disciplines équivalentes (cf. Document 1)⁴. La loi d'orientation fait éclater les anciennes facultés, et les universités, en tant qu'établissements à vocation pluridisciplinaire comportant des organes de décision propres, se créent progressivement⁵. Cette transformation liée notamment à la première massification de l'enseignement secondaire – associée aux réformes de 1959 et 1963⁶ – et à la crise de reproduction des facultés⁷, associée à des phénomènes spécifiques pour chacune des deux spécialités, a permis le développement de disciplines aux fondements opposés.

¹ Cf. Mintzberg Henry, « Former des managers et non des diplômés de MBA », in *Le management. Voyage au centre des organisations*, Paris, Editions d'Organisation, 1998 [1^{ère} éd. am. 1989], pp. 125-147.

² En 1995, 52% des universitaires en gestion (N=802) sont titulaires d'un doctorat en sciences de gestion (ce pourcentage s'élève à 80% pour les moins de 36 ans) et 22% sont titulaires d'un doctorat en économie (ce pourcentage s'élève à 42% pour les plus de 60 ans sachant que la discipline est inconnue pour 20% d'entre eux). A HEC en 1995, 41% des professeurs permanents (N=106) sont titulaires du diplôme d'une école de commerce (dont 36% du diplôme de HEC), 45% sont titulaires d'un doctorat français et 27% d'un PhD. Cf. Fabienne Pavis, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, thèse de doctorat en sociologie (dir. M. Offerlé), Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2003, pp. 267-270.

³ Sur l'investissement par des philosophes et sociologues du marketing aux Etats-Unis en général et à Northwestern University en particulier, cf. Cochoy Franck, *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, Paris, La Découverte, 1999.

⁴ Décret n° 69-421 relatif au Comité consultatif des universités (Journal officiel de la République française, 11 mai 1969, p. 4730). En fait les 47 sections (qui ont pour mission de gérer les carrières) ne sont pas totalement équivalentes : certaines comptent 12 professeurs ou maîtres de conférences élus (droit privé, droit public, science économique, philosophie etc.), tandis que d'autres en comptent seulement 6 (gestion des entreprises, sciences politiques, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie etc.). Ces sections seront regroupées en 12 groupes (JO du 24 avril 1970) avec une 48^e section « Urbanisme et aménagement du territoire ».

⁵ Minot Jacques, *Quinze ans d'histoire des institutions universitaires (mai 1968-mai 1983)*, Paris, SFA (Service de la formation administrative), 1983.

⁶ Prost Antoine, *Education, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992, pp. 68-97.

⁷ Cf. Bourdieu Pierre, *op. cit.* ; Passeron Jean-Claude, « 1950-1980. L'université mise à la question : changement de décor ou changement de cap ? », in Verger Jacques (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, pp. 367-419.

L'académisation de disciplines aux fondements opposés

Document 1 : Liste des 47 sections du Comité consultatif des universités définies en 1969

Droit privé
 Droit public
 Droit romain et histoire des institutions
 Science économique
 Gestion des entreprises
 Sciences politiques
 Sociologie
 Sciences de l'éducation
 Psychologie
 Philosophie
 Philologie et littérature ancienne
 Langue et littérature françaises
 Sciences historiques
 Géographie
 Langues vivantes
 Linguistique et phonétique
 Mathématiques I
 Mathématiques II
 Mécanique
 Physique nucléaire et corpusculaire et théories physiques
 Physique atomique et physique du solide
 Thermodynamique, énergétique
 Electronique, électrotechnique, automatique
 Astronomie, physique spatiale, géophysique
 Sciences de la terre
 Chimie générale
 Chimie organique, minérale et analytique
 Chimie appliquée, génie chimique
 Biochimie
 Biologie
 Physiologie
 Pharmacodynamie et bromatologie
 Pharmacognosie et pharmacotechnie
 Microbiologie
 Anatomie, histologie, embryologie, cytologique (médecine)
 Biophysique, mathématiques, statistique, informatique médicale (médecine)
 Biochimie (médecine)
 Physiologie, pharmacologie (médecine)
 Microbiologie (médecine)
 Disciplines mixtes (médecine)
 Médecine sociale (médecine)
 Médecine (médecine)
 Spécialités médicales (médecine)
 Psychiatrie (médecine)
 Pédiatrie génétique médicale (médecine)
 Chirurgie et spécialités chirurgicales (médecine)
 Spécialités médico-chirurgicales (médecine)

Source : Décret n° 69-421 relatif au Comité consultatif des universités, *Journal officiel de la République française*, 11 mai 1969, 4732-4734.

Au moment des réformes universitaires de la fin des années 1960, la sociologie est en France à la fois une discipline bénéficiant d'un capital savant important, issu de la tradition durkheimienne, mais largement ignoré des nouveaux entrants, et une discipline empirique et appliquée qui joue un rôle d'expertise publique aux côtés des économistes¹. Les sociologues, s'ils bénéficient d'un corpus d'œuvres et d'auteurs, sont très minoritaires dans les facultés de lettres et sciences humaines : le cursus de sociologie est exsangue du fait de la domination de la philosophie mais également car cette discipline ne forme pas d'enseignants du secondaire. La sociologie est davantage visible dans les laboratoires publics ou privés. En effet, cette spécialité qui a bénéficié au début des années 1960 d'une promotion fondée sur l'espoir d'une rationalisation des organisations *via* ses connaissances et ses méthodologies, a conservé une pratique de recherche sur contrats avec des dispositifs comme la DGRST puis le CORDES². Mais le double mouvement de politisation de la sociologie (le marxisme puis

¹ Cf. Drouard Alain, « Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n°1, 1982, pp. 55-85 ; Heilbron Johan, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n°3, 1991, pp. 365-379.

² Sur la DGRST, cf. Pollack Michael, « L'efficacité par l'ambiguïté. La transformation du champ scientifique par la politique scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n°1, 1975, pp. 29-49. Sur le CORDES, cf. Houdeville Gérard, *Des sociologues à la sociologie. Les conditions et les effets de l'autonomisation d'une discipline dans l'espace académique français : la sociologie après 1945*, thèse de sociologie (dir. C. Suaud), Université de Nantes, 2006, pp. 219-230. En ce qui concerne la structuration de la recherche dans le domaine urbain, cf. Lassave Pierre, *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1997. Sur la croyance en la sociologie appliquée au début des années 1960, voir Boltanski Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982, p. 191. Voir également les premiers numéros de la revue *Sociologie du travail* créée en 1959.

le gauchisme séduisant jeunes assistants et étudiants militants) et de scientification suite à l'arrivée de nouveaux chercheurs en sociologie scolairement plus dotés (notamment agrégés de philosophie), a rendu cette discipline inapte à jouer le rôle de « science auxiliaire de l'action » souhaitée par les décideurs des années 1960¹. C'est donc au moment où la sociologie est perçue comme un échec chez les acteurs politico-administratifs, qu'elle bénéficie des réformes universitaires et devient une discipline académique ayant acquis un potentiel de développement sur des fondements tant savants que militants.

Pour la gestion, le processus a été différent. D'une certaine façon, la forte mobilisation politico-administrative pour le développement de la gestion comme discipline a précédé la constitution de savoirs savants en gestion. Au milieu des années 1960, il n'existe pas en France de corpus de savoirs constitués en gestion mais des savoirs fragmentés diffusés par des ingénieurs, patrons et économistes non-professionnels de l'enseignement de gestion, dans des institutions de statuts variés : des organismes privés au cœur du champ économique, des écoles de commerce dévalorisées et des instituts universitaires peu développés et isolés. C'est notamment à la faveur d'une politique internationale menée par l'OCDE et l'UNESCO, selon laquelle l'éducation doit s'adapter à l'économie, relayée nationalement par le Commissariat général au Plan, que l'enseignement de gestion s'ancre dans l'enseignement supérieur². L'objectif est de former des cadres et dirigeants aux méthodes de gestion des entreprises et des organisations pour « moderniser l'économie » sur le modèle des Graduates Business Schools nord-américaines qui ont entamé leur réforme au début des années 1960 et qui suscitent beaucoup d'espoir. La politique de promotion de l'enseignement supérieur de gestion

(réappropriée par des acteurs aux positions variées) se manifeste par différentes actions. Un organisme, la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), est créé en 1968 dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle pour promouvoir cette spécialité dans l'enseignement supérieur. Cet organisme, soutenu par des patrons « modernistes », des hauts fonctionnaires et des universitaires, aidera notamment au développement des corps professoraux permanents dans les écoles de commerce et les instituts universitaires en organisant et finançant la formation d'enseignants aux Etats-Unis et au Québec³. Toujours en 1968, le Centre universitaire de Dauphine, université à statut expérimental consacrée à l'économie appliquée et à la gestion, est créé et est autorisé à décerner des diplômes de deuxième et troisième cycle en « sciences de gestion » (maîtrise, doctorat de troisième cycle, doctorat d'Etat). En 1969, les spécialistes de gestion obtiennent une commission spécifique « gestion des entreprises » pour gérer les carrières et le concours d'agrégation du supérieur en économie est renommé « Sciences économiques et de gestion ». Du côté des écoles de commerce qui dépendent des chambres de commerce, et parallèlement à la rénovation de HEC, une réforme nationale coordonnée par le ministère rehausse leur niveau scolaire et modernise leur enseignement (via la constitution du réseau des ESCAE⁴) ; ces écoles dépendent désormais de l'enseignement supérieur et non plus de l'enseignement technique. La gestion comme discipline de l'enseignement supérieur correspond à un phénomène d'académisation d'un ensemble de savoirs techniques fragmentés, soit préexistants en France, soit « importés » d'Amérique du Nord, et est issue d'un mouvement de recomposition reposant largement sur des facteurs externes, politico-administratifs et économiques.

¹ Cf. Boltanski Luc, *op. cit.*, pp. 364-365 ; Drouard Alain, *op. cit.*, p. 79.

² Cf. Boltanski Luc, *op. cit.* ; Gemelli Giuliana (ed.), *The Ford Foundation and Europe (1950's-1970's). Cross-fertilization of learning in social science and management*, Bruxelles, European Interuniversity Press, 1998 ; Pavis Fabienne, « L'institutionnalisation universitaire de l'enseignement de gestion en France », *Formation Emploi*, n°83, 2003, pp. 51-63.

³ Cf. Chessel Marie-Emmanuelle, Pavis Fabienne, *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris, Belin, 2001.

⁴ Le sigle ESCAE pour Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises, reprend la terminologie utilisée à l'université : les Instituts d'administration des entreprises ont été créés en 1955 et bénéficient d'un nouveau souffle à partir de la fin des années 1960.

Quels pairs-concurrents et quelle croyance au jeu ?

Une façon de caractériser ces disciplines dans les années 1960-70 consiste à préciser l'identité de leurs pairs-concurrents et les relations nouées avec ceux-ci¹. Les pairs-concurrents des spécialistes de gestion à l'université sont les économistes (les gestionnaires étant largement issus de cette discipline). Or ces derniers entretiennent des relations de condescendance avec les gestionnaires : la gestion dépend intimement de l'économie en termes de fondements théoriques et cette spécialité est perçue comme technique et empirique, au moment où l'économie s'affirme comme science économique dans les universités². Ce sont aussi les professeurs d'écoles de commerce. Avec ce groupe, les relations sont plus ambivalentes : les maîtres de conférences et professeurs de gestion sont crédités de plus de légitimité savante³, alors qu'inversement les spécialistes des écoles bénéficient de plus de reconnaissance sociale et économique (*via* en particulier la composition sociale de leurs élèves et les soutiens de leurs institutions).

Quant aux pairs-concurrents des sociologues à l'université, ils correspondent aux autres spécialistes des disciplines de sciences humaines et sociales. Avec d'un côté, les disciplines traditionnellement ancrées à l'université, notamment la philosophie dont ils sont issus, par rapport auxquelles se jouent des stratégies de subversion, et, de l'autre, les « nouvelles » disciplines – la linguistique, la démographie, les sciences économiques, etc. – avec lesquelles un débat commun se développe autour notamment du structuralisme ou du marxisme. Il faut également ajouter les sociologues aux profils hétéroclites qui travaillent au CNRS et qui participent également à ce jeu savant organisé autour de revues et de cercles.

En s'institutionnalisant comme spécialités universitaires dans les années 1970, les

deux disciplines ne partagent pas pour autant les mêmes enjeux. La croyance au jeu savant et académique apparaît beaucoup plus forte en sociologie (comme en économie)⁴ qu'en gestion où le jeu savant s'avère difficile à construire. On constate l'absence de conflits d'« écoles », un métier d'universitaire qui se réduit souvent à celui d'enseignant, l'inexistence de revues savantes françaises⁵. Alors qu'en gestion, la visée marchande et utilitaire de la discipline est valorisée (d'où la contestation par les militants d'extrême gauche d'une discipline « au service de l'industrie »)⁶, en sociologie et économie cette dimension est tendanciellement déniée dans les années 1970. On pourrait formuler l'hypothèse selon laquelle l'échec de la politique de promotion de la sociologie appliquée aux organisations privées à l'université au début des années 1960 a favorisé l'essor de la gestion comme discipline dix ans plus tard. On a vu en revanche que cette politique a fonctionné pour l'expertise publique.

Le rapport de force entre les disciplines de sciences sociales, qui sont en plein essor dans les années 1960-70 à l'université⁷, est favorable aux disciplines comme la sociologie et les sciences économiques qui pratiquent des

⁴ Sur le processus d'autonomisation relative de l'économie politique, cf. Le Van Lemelle Lucette, *Le Juste et le Riche. L'enseignement de l'économie politique en France (1815-1950)*, Paris, La documentation française, 2005.

⁵ Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, *op. cit.*, pp. 245-299.

⁶ Cette contestation est parfois interne comme à Dauphine dans les premiers et seconds cycles notamment. Cf. Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, *op. cit.*, p. 105.

⁷ Malgré des effectifs relativement faibles. Pour donner un ordre d'idée, en 1975, on compte entre 160 et 170 sociologues universitaires titulaires (cf. Houdeville Gérald, *op. cit.*), en 1971, on compte environ 150 titulaires en gestion. En économie le nombre d'universitaires est probablement plus élevé puisqu'ils sont 138 en 1964 (cf. Marco Luc, « Le "cocotier" des économistes français avant la réforme de 1968. Eléments pour l'histoire des 5^{ème} et 6^{ème} sections du CNU », *Les Cahiers de recherche du GRIMM. Groupe de recherche interdisciplinaire en marketing et management*, n°2, 2001).

¹ La notion de « pairs-concurrents » est empruntée à Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°8-9, 1976, pp. 93-94.

² Cf. Lebaron Frédéric, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000, pp. 42-89.

³ En particulier grâce au monopole de collation du grade de docteur par les universités.

formes de subversion savante, mais aussi politique, dans une université politisée, plutôt qu'à la gestion qui diffuse des savoirs sans ambition théorique propre et qui est soupçonnée de « servir le capital ». A la fin des années 1970, la gestion n'a pas accumulé de capital symbolique spécifique contrairement à la sociologie et aux sciences économiques. Autrement dit, le soutien politico-administratif (manifesté par des postes, une université attitrée, une fondation, une revalorisation de l'enseignement consulaire) est en partie inefficace (non pertinent) dans le champ universitaire. L'autonomie relative de ce champ est perçue par les promoteurs de la gestion comme une force d'inertie (avec une prééminence des enjeux savants et militants, des règles internes instituées dans des commissions, une hiérarchie de grades etc.). Prendre en compte davantage de disciplines de sciences humaines et sociales (insérer également la démographie, la linguistique, la psychologie, les sciences de l'éducation), comparer les recrutements sociaux des enseignants et des étudiants, s'appuyer sur la notion de division du travail et comparer avec d'autres configurations nationales, permettrait de mieux prendre la mesure de ce qui est de l'ordre des rapports de force internes aux disciplines et au champ universitaire et ce qui est de l'ordre des contraintes de type politico-administratif ou économique.

La transformation du rapport de force entre disciplines de sciences sociales dans les années 1990-2000 en faveur de la gestion

Trente ans plus tard, dans les années 1990 et surtout 2000 dans des universités en partie dépolitisées et « professionnalisées », les sciences de gestion apparaissent de moins en moins comme une discipline « paria », et de plus en plus comme un modèle à suivre. Cette discipline, qui est devenue quantitativement dominante, a su accumuler du capital symbolique et bénéficier des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une discipline quantitativement dominante

La gestion constitue une discipline qui a pleinement profité de la deuxième massifi-

cation de l'enseignement secondaire¹ et de l'autonomisation relative des universités². Ces deux phénomènes ont favorisé l'expansion des formations directement utilisables sur le marché du travail non académique, ce mouvement dit de « professionnalisation » des universités. Les formations en gestion se sont multipliées tant dans les filières générales, en particulier grâce au développement des premiers cycles et des maîtrises professionnels (MST, MIAGE, Magistère) et des DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées, transformés depuis en Master professionnel)³ qu'au sein des IUT dans les sections Gestion des entreprises et des administrations et Techniques de commercialisation⁴.

Cette croissance des formations a été accompagnée d'une expansion des effectifs d'universitaires titulaires. L'accroissement des effectifs d'année en année est demeuré important en gestion, y compris durant les

¹ Entre 1985 et 1990, la proportion de bacheliers dans une classe d'âge passe de 29,3% à 43,5%, le bac professionnel créé en 1987 ne représentant que 2,8% de ces bacheliers en 1990 et le bac technologique 12,8% (Cacouault Marlaine, Oeuvrard Françoise, *Sociologie de l'éducation*, Paris, La Découverte, 2001, p. 10).

² C'est à partir de 1988 que les universités acquièrent davantage d'autonomie et peuvent diversifier leur « offre » de diplômes. Sur les dimensions organisationnelles, cf. Musselin Christine, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001, pp. 83-134.

³ En économie, gestion et AES (disciplines confondues dans les données de la Direction de l'évaluation et de la prospective), la multiplication de diplômes est très importante entre 1979 et 1993 : on passe en premier cycle de 4 intitulés de diplômes différents (de type DEUG ou DU) à 43 intitulés de diplômes différents (dont 22 DEUST et de nombreux DEUP assimilés à des DEUG), en deuxième cycle de 15 à 126 intitulés de diplômes (croissance des licences, maîtrises, MST et magistères). En troisième cycle, alors que le nombre d'intitulés de DEA est stable (on passe de 104 à 109), les intitulés de DESS se diversifient (on passe de 82 à 272 entre 1979 et 1993). Cf. DEP, *Recueil des codes*, décembre 1993.

⁴ Sur les conditions de création des IUT et sur la place de la gestion dans ces instituts, cf. Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, op. cit., pp. 94-98. Sur les effectifs en IUT (et leur comparaison avec les STS) depuis les années 1950, cf. Poulet Pascale, « Recrutement dans les STS et les IUT : des populations contrastées », *CEREQ, Collection des études*, n°60, 1993.

périodes de récession, les années 1970 en particulier¹. Le concours d'agrégation du supérieur en sciences de gestion, créé en 1976, fournit entre 15 et 30 postes de professeurs des universités tous les deux ans² tandis que le concours de maître de conférences en offre une centaine par an. La comparaison des effectifs entre 1992 et 2002 entre les différentes disciplines (hormis les disciplines médicales et ontologiques) montre que la gestion cumule accroissement et stock : elle bénéficie du deuxième taux d'accroissement (120%) et constitue la dixième plus grosse discipline avec 1353 professeurs et maîtres de conférences (cf. le document 2)³. Pour nourrir un tel marché académique, cette discipline utilitaire a donc réussi à produire une croyance au jeu universitaire.

¹ Notons que deux économistes promoteurs de la gestion à l'université ont occupé des postes de conseillers à la direction de l'enseignement supérieur durant cette période : Pierre Tabatoni (cf. *infra*) a été conseiller technique à la direction générale des enseignements supérieur au ministère de l'Éducation nationale (1969-1973) puis directeur du cabinet du ministre des universités (1976-1979) et Jean-Claude Dischamp, chargé de mission au cabinet du secrétariat des universités (1974-1976). Cf. Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, op. cit., p. 292.

² Sur les conditions de création de l'agrégation en sciences de gestion. Cf. Chessel Marie-Emmanuelle, Pavis Fabienne, *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, op. cit., pp. 140-144. Sur le marché universitaire en gestion, cf. Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, op. cit., pp. 291-296.

³ A titre comparatif : les sciences économiques se situent au 13^e rang (sur 74 disciplines instituées en sections de la CNU depuis 1983) en termes d'accroissement et au deuxième rang en termes de stock et la sociologie au 8^e rang en termes d'accroissement et au 26^e rang en termes de stock. Cf. Cytermann Jean-Charles, « Recrutement et renouvellement des enseignants-chercheurs : disparités entre établissements et disciplines », Journée d'études du RESUP, Paris X-Nanterre, 2003, p. 6 (document ronéotypé). La tendance se confirme durant la période 2003-2006. Ont été recrutés en 4 ans : 384 gestionnaires, 229 économistes, 138 sociologues. Cf. « Bilan des campagnes de recrutement et affectations des enseignants-chercheurs (campagnes 2003, 2004, 2005, 2006) », MEN, Direction du personnel enseignant (en ligne : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html).

Document 2 : Comparaison du nombre et de l'accroissement des universitaires en sciences de gestion, sciences économiques et sociologie

Total professeurs et maîtres de conférences	1992 N	2002 N	Accroissement entre 1992 et 2002
Sciences de gestion	614	1353	+ 120 %
Sciences économiques	1077	1682	+ 56 %
Sociologie	402	683	+ 70 %

Sources : Cytermann Jean-Charles, op. cit., p. 5.

Une croyance au jeu académique et savant qui s'affirme en gestion

S'engager académiquement et scientifiquement en gestion est devenu progressivement envisageable. Depuis la fin des années 1980, les universitaires ont pu, non seulement enseigner et diriger des formations, mais également plus aisément s'investir dans leur spécialité de gestion organisée en association savante au niveau national, éditant sa ou ses revues, organisant des colloques et congrès (et ce, sans remettre en cause les liens privilégiés avec les praticiens également spécialistes de gestion⁴). Une communauté disciplinaire française s'est constituée, qui échange avec les autres communautés nationales et en particulier, nord-américaine, et qui n'a plus besoin du rôle d'impulsion et d'organisation de la FNEGE⁵. Des courants théoriques opposés se sont progressivement constitués offrant un découpage disciplinaire en partie émancipé des divisions fonctionnelles⁶. Les enjeux

⁴ Les universitaires en gestion diffusent largement leurs travaux dans les revues dites professionnelles et s'investissent dans leurs comités de rédaction. Pour une analyse des revues de gestion, Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, op. cit., pp. 333-410.

⁵ Néanmoins la FNEGE qui a créé la *Revue française de gestion* en 1975, édite toujours cette publication qui demeure centrale dans le débat intellectuel gestionnaire.

⁶ Ainsi s'opposent, entre, ou à l'intérieur des spécialités, comme le marketing ou la GRH, les positivistes aux constructivistes, les constructeurs de modèles (plus ou moins formalisés) aux analystes de dispositifs de gestion s'appuyant sur des méthodes ethnographiques ou sociologiques (précisons que ce type de recherche s'est développé dans les écoles d'ingénieur parisiennes – le Centre de recherche en gestion de l'école Polytechnique

concernent, comme dans toute discipline, la reproduction des corps enseignants (soutenance de thèse, commission de spécialistes, jury de concours etc.) mais également la concurrence avec les écoles de commerce les plus prestigieuses qui ont développé une politique offensive de recherche qui passe par une internationalisation de leur corps enseignant¹. En gestion, discipline pour laquelle les savoirs sont largement issus des Etats-Unis (*via* les universitaires et les consultants), la scientification des savoirs est intimement liée à leur internationalisation².

L'affirmation savante et académique de la gestion a conduit à un certain brouillage des frontières disciplinaires avec les sciences économiques. En termes savants, le fondement micro-économique est dominant dans les deux disciplines et la finance, spécialité à la fois la plus formalisée, la plus internationale et la plus aisément monnayable sur le marché des services, est perçue comme une spécialité d'économie et de gestion³. En termes académiques, durant le premier cycle de formation, les savoirs diffusés dans des départements souvent communs (« sciences économiques et de gestion ») sont proches, centrés sur la micro-économie et les mathématiques appliquées. En second et troisième cycles, même si certaines spécialités diffèrent clairement, notons que de nombreuses formations qui dépendent des sciences économiques s'apparentent à la gestion, en particulier dans les DESS et masters, mais également autour d'intitulés tels que « économie de l'entreprise ». De nombreux étudiants, qui préféreraient autrefois l'économie à la gestion, semblent aujourd'hui davantage valoriser le caractère opératoire et empirique de la gestion et fuir les formalisations écono-

miques, sachant que l'économie « littéraire » est de plus en plus marginalisée⁴.

La reproduction des carrières apparaît comme un enjeu de cristallisation des frontières disciplinaires et, à ce niveau, des tensions demeurent importantes entre les deux corps d'universitaires. Les économistes sont encore souvent dominants dans les commissions mixtes car le nombre de professeurs est plus élevé et qu'ils cumulent davantage de capital symbolique. Néanmoins en gestion, le nombre de postes est plus important chaque année et les gestionnaires préfèrent ne pas pourvoir tous leurs postes lors du concours de l'agrégation du supérieur et du recrutement des maîtres de conférences, plutôt que d'ouvrir leurs postes à d'autres disciplines (ou à des consultants)⁵. L'interdépendance s'avère forte entre sciences économiques et sciences de gestion. Si le capital symbolique demeure tendanciellement du côté de l'économie (du moins dans les années 1990), le succès social se situe du côté de la gestion grâce à une attractivité de la discipline pour les étudiants mais également

et le Centre de gestion scientifique de l'école des Mines de Paris – dès la fin des années 1960). Signalons par ailleurs que récemment, un courant de Critical Studies s'est développé.

¹ Sur les enjeux nationaux des politiques internationales des écoles, cf. Lazuech Gilles, « Le processus d'internationalisation des grandes écoles françaises », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°121/122, 1998, pp. 66-76.

² Cf. Pavis Fabienne, « The management sciences and the national dimension », *Akademisk Prosa*, n°3, 2005, pp. 11-20.

³ Et de mathématiques appliquées.

⁴ Cf. Lebaron Frédéric, *op. cit.* ; et Le Gall Brice, « Management de capital symbolique et souci pédagogique. Etude comparée de deux départements d'économie et de gestion et de leur public de 1^{er} cycle », mémoire de maîtrise de sociologie (dir. C. Soulié), Université de Paris VIII, 2004.

⁵ Chaque année, de nombreux postes restent vacants en sciences de gestion : une trentaine à la fin des années 1990, entre 10 et 20 postes durant les années 2000 (sources : site Education nationale, résultats des campagnes de recrutement ; site internet de la FNEGE, rapport de la section CNU 6 sciences de gestion). Une première sélection est opérée lors de la qualification : entre 2001 et 2008, le taux de qualification oscille entre 40% et 54% (sachant qu'entre 21 et 29% des candidats ont réalisé une thèse qui ne relève pas des sciences de gestion – mais des sciences économiques ou de la sociologie). Cf. *Rapport sur les qualifications aux fonctions de maîtres de conférences et de professeurs des universités*. Campagne 2008 – CNU section 06 – sciences de gestion. Sur l'exclusion des consultants (qui n'est pas évoquée dans les rapports de la commission de la CNU) mais dans des cercles plus confidentiels tel que le Groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur de la gestion, cf. GRESUP, « L'enseignement de la gestion est-il capable d'innover ? Le recrutement des maîtres de conférences en sciences de gestion : "Vous avez un bon dossier mais..." », séance du 17 octobre 1995 ; et GRESUP, « A quoi sert l'agrégation ? », séance du 3 mai 1994.

pour les « acteurs locaux » de plus en plus parties prenantes des politiques universitaires¹.

Des transformations sont également perceptibles dans les relations entre gestion et sociologie, même s'il y a *a priori* moins d'enjeux à ce rapprochement relatif. Après avoir longtemps ignoré jusqu'à leur existence, aujourd'hui une connaissance et reconnaissance relative s'instaurent dans certaines spécialités. Ces échanges intellectuels existent de longue date en sociologie des organisations (avec des auteurs communs comme Michel Crozier), en sociologie du travail, spécialité de plus en plus tournée vers l'entreprise, ou encore plus récemment, dans certains domaines de la sociologie des sciences et de la sociologie économique. Le renouveau, en sociologie, de l'intérêt pour les phénomènes économiques associé au développement relatif d'une sociologie appliquée diffusée dans les Masters professionnels conduit à un rapprochement avec des spécialités comme la stratégie et les ressources humaines, soucieuses de rendre compte des différentes logiques d'action à l'œuvre dans le fonctionnement des organisations². Mais ces alliances et concurrences restent relativement marginales en France dans la mesure où les sociologues demeurent concentrés dans les départements de sociologie et au CNRS (et dans une moindre mesure dans les IUT notamment Carrières sociales et dans les écoles d'ingénieurs)³. Dans ce nouveau contexte, a pu se développer une prise de position ambitieuse d'une fraction savante de la

gestion. Dans un ouvrage collectif d'épistémologie de gestion paru en 2000, un chercheur reformule l'objet des sciences de gestion dans un sens universaliste :

« Les sciences de gestion aboutissent à ce qu'elles ne pouvaient clairement imaginer à leurs débuts : une science dont l'objet ne serait ni un type d'organisations, ni un type de phénomènes, ni un ensemble de faits, mais plutôt une classe de problématiques constitutives de toute action collective : la décision, la rationalisation, la représentation, la légitimité, la coopération, la prescription... Problématiques sans lesquelles nous ne pourrions penser, et donc réaliser, aucun mode "d'agir ensemble". »⁴

Ce gestionnaire, au profil très spécifique puisqu'il s'agit d'un ingénieur civil de l'Ecole des Mines de Paris membre du Centre de gestion scientifique, retourne le stigmate, en précisant que la gestion devient le soubassement des autres sciences sociales et non qu'elle constitue une discipline d'application qui s'appuie sur les apports théoriques de la sociologie et des sciences économiques. Cette prise de position qui provient du pôle intellectuel de la gestion – longtemps marginal et qui s'autorise désormais à parler *au nom* de la discipline, certes dans une tribune confidentielle – révèle ce qui est en jeu entre les disciplines : chacune prétend dire le monde avec ses propres outils conceptuels et ses cadres théoriques⁵. Le rapport de force a évolué en faveur de la gestion, discipline quantitativement dominante qui a acquis davantage de capital symbolique. Et les réformes universitaires contemporaines confirment cette tendance.

¹ La « demande sociale » en enseignement de gestion demeure forte, cf. Becquet Valérie, Musselin Christine, *Variations autour du travail des universitaires*, convention MENRT 2002-2007 sur le travail des universitaires, 2004 (rapport ronéotypé). Sur le rôle des acteurs locaux, cf. Vasconcellos Maria, *L'enseignement supérieur en France*, Paris, La découverte, 2006, pp. 70-83.

² Sur la mobilisation des savoirs et de la posture sociologique chez les diplômés en sociologie en entreprises, cf. Piriou Odile, *La sociologie des sociologues. Formation, identité, profession*, Paris, ENS Editions, 1999, pp. 80-118.

³ *A contrario*, la sociologie économique a été développée par des sociologues en poste dans des business schools aux Etats-Unis. Cf. Convert Bernard, Heilbron Johan, « Genèse de la "nouvelle sociologie économique" aux Etats-Unis », in Heilbron Johan, Lenoir Rémi, Sapiro Gisèle, *Pour une histoire des sciences sociales*, Paris, Fayard, 2004, pp. 223-241.

⁴ Hatchuel Armand, « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective », in David Albert, Hatchuel Armand, Laufer Romain (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Eléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, 2000, p. 2.

⁵ Au-delà, les spécialistes sont en concurrence « avec les professionnels de la production symbolique (écrivains, hommes politiques, journalistes) ». Cf. Bourdieu Pierre, « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°106/107, 1995, p. 4.

Une discipline ajustée aux réformes européennes actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche

Des orientations sont préconisées par les organisations internationales, l'Union Européenne notamment, pour transformer l'enseignement supérieur ; les déclarations de Bologne de 1999 et de Lisbonne en 2000 visent à être compétitifs dans la société de la connaissance face aux Etats-Unis, avec des objectifs à atteindre d'ici 2010. Ainsi, il est demandé de raisonner en termes d'« enseignement supérieur » et non d'« université » et de créer des pôles de compétences associant des organisations d'enseignement et de recherche privées et publiques. Il est recommandé de diversifier les sources de financement en élevant les frais de scolarité des étudiants et en obtenant des financements d'entreprises privées. La circulation des étudiants et des enseignants à travers l'Europe et le monde, ainsi que la mise en oeuvre d'une politique de marketing des formations visant à attirer les clients nationaux et internationaux solvables, sont promues. Autre préconisation : améliorer la « gouvernance » des établissements qui serait notamment associée à l'intervention de représentants d'entreprises dans la direction des établissements, au respect de normes d'accréditation internationale, à la mise en oeuvre d'une politique d'évaluation (évaluation des formations par les étudiants, évaluation de la recherche rationalisée etc.). Enfin, il est vivement conseillé de développer l'innovation plus que l'invention, d'utiliser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (et faire croître le marché des enseignements en ligne), de développer la formation tout au long de la vie, c'est-à-dire de brouiller la frontière entre formation initiale et formation continue¹.

¹ Pour une analyse des discours de politiques publiques d'éducation au niveau international cf. notamment Milot Pierre, « La reconfiguration des universités selon l'OCDE. Economie du savoir et politique de l'innovation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°148, 2003, p. 68-73. Pour une rationalisation et une promotion de ces discours, cf. par exemple Smilor Raymond, Dietrich Glenn, Gibson David, « L'université entrepreneuriale : le rôle de l'enseignement supérieur américain dans la commercialisation de la technologie et

La gestion, en tant que discipline, est ajustée à la politique actuelle pour deux raisons. Tout d'abord, elle partage les mêmes schèmes de rationalisation gestionnaire. Les universitaires en gestion ont en effet co-produits ces catégories d'analyse et d'intervention (politique de marketing et de gestion des ressources humaines au sein du service public, indicateurs financiers et tableaux de bords généralisés à tous les types de prestations) – avec et contre de nombreux autres producteurs, consultants notamment – et ont contribué à légitimer ces schèmes désormais intégrés dans le champ administratif et politique. Cette rationalisation gestionnaire des universités s'est développée grâce à des passeurs tel que Pierre Tabatoni, initialement spécialiste d'économie financière puis de gestion des organisations publiques, conseiller influent au ministère de l'Education nationale durant les périodes de réformes (il a été en particulier directeur de cabinet d'Alice Saunier Seité de 1976 à 1979) et animateur de réseaux internationaux. Il est révélateur que cet « oblat moderne » dont toute l'oeuvre a été tournée vers l'université qui l'a fait exister mais qu'il a moins tenté de reproduire que de transformer en devenant un entrepreneur universitaire², ait été construit comme père fondateur de la gestion comme discipline (davantage en référence à sa mobilisation pour la gestion qu'à ses productions savantes).

L'ajustement de la gestion comme discipline à la politique de réforme universitaire s'est en outre opérée par la pratique, l'expérience. L'étude du fonctionnement des institutions de formation à la gestion a montré que les pratiques promues par l'Union Européenne sont en vigueur depuis les années 1970 dans les filières de gestion³. Ainsi,

le développement économique », *Revue internationale des sciences sociales*, n°135, 1993.

² Cf. Guider Vincent, in Defaud Nicolas, Guider Vincent (dir.), *Discipliner les sciences sociales. Les usages sociaux des frontières scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, op. cit., pp. 222-231.

³ Pavis Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*,

l'ajustement est inscrit dans des dispositifs et des modes d'action individuels et collectifs. Les gestionnaires sont habitués à raisonner et à agir dans un univers d'institutions de formation très hiérarchisées et en concurrence et, dans lequel la distinction public/privé est considérée comme caduque. La diversification des sources de financements est déjà une réalité, en particulier dans les IAE qui bénéficient d'un statut particulier mais également dans certaines universités qui ont élevé les frais de scolarité des étudiants dès les années 1980, qui obtiennent des financements d'entreprises privées. De même, les outils de gouvernance sont intégrés dans le fonctionnement des établissements de formation et la formation continue est depuis longtemps développée en gestion en tant que source de financement propre et garante de crédibilité entrepreneuriale. En ce qui concerne la circulation des étudiants, notons que la gestion constitue la première consommatrice de bourses Erasmus¹ et que l'Agence EduFrance, qui promeut la formation française à l'étranger, travaille étroitement avec les gestionnaires². La gestion n'est donc pas seulement en phase avec les réformes de l'enseignement supérieur en termes de techniques et idées diffusées, mais elle l'est en termes d'organisation de la discipline (préoccupations intellectuelles subordonnées au projet politique de l'institution de formation etc.). Autant dans les années 1970, les pratiques des gestionnaires étaient ignorées ou vilipendées, autant elles pourraient devenir la norme à suivre, la « bonne pratique » à développer selon la méthode de « benchmarking » qui s'impose dans les services publics³.

A travers les transformations des rapports de force entre disciplines, c'est indirectement la

définition légitime du monde universitaire qui se déplace au profit d'une conception plus mercantile et utilitariste⁴. Sont en jeu, la définition de ce que sont les universités, moins un ensemble de disciplines qu'une offre structurée de services au sein d'un établissement privé ou public, la définition de l'activité de l'universitaire, un chercheur appliqué, un animateur plus qu'un enseignant, un gestionnaire de formations, et la définition de l'étudiant, un client comptabilisant les compétences fractionnées achetées. Les acteurs des réformes peuvent s'appuyer sur l'organisation en place et les conceptions intégrées dans certains pôles de l'enseignement supérieur (ainsi les réformes apparaissent lorsque les jeux sont en partie faits) et sur le désinvestissement d'une fraction importante des acteurs étudiants et enseignants-chercheurs⁵. Ils peuvent aussi s'appuyer sur un double mouvement peu visible mais réel qui a homogénéisé les disciplines en une quarantaine d'années : d'un côté, un phénomène d'académisation des disciplines « utiles », avec comme cas révélateur l'institutionnalisation des sciences de gestion à l'université. De l'autre, une pression à la « professionnalisation » des disciplines savantes comme la sociologie.

La comparaison entre deux moments de massification de l'enseignement supérieur, années 1960 et années 1990 et entre plusieurs disciplines de sciences sociales, amène d'une certaine façon à questionner le renouveau des « sciences du gouvernement ». On peut établir un parallèle entre les Sciences morales et politiques du XIX^e siècle et les techniques d'économie et de gestion qui tendent aujourd'hui à régir tous les domaines de la vie sociale : avec en particulier le passage d'une rationalisation de type juridique, dans laquelle l'Etat occupe une place centrale, à une rationalisation de type gestionnaire, dans laquelle le marché est prééminent et qui rend les experts

op. cit., pp. 117-190 ; et Chessel Marie-Emmanuelle, Pavis Fabienne, *op. cit.*, pp. 169-190.

¹ Cf. Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

² C'est le domaine « Management, gestion, finances et commerces » qui offre le plus de formations disponibles aux étudiants étrangers (N = 2629 le deuxième domaine étant les sciences de l'ingénieur). Cf. site internet : <http://www.edufrance.fr/>.

³ Bruno Isabelle, *A vos marques prêts... cherchez !, La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Broissieux, Croquant, 2008.

⁴ Soulié Charles, Faure Sylvia, « La recherche universitaire à l'épreuve de la massification scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°164, 2006, pp. 61-74.

⁵ Abélard, *Universitas Calamitatum. Le livre noir des réformes universitaires*, Broissieux, Croquant, 2003.

des outils de gestion et d'évaluation plus crédibles¹.

Mais deux différences majeures sont à noter. Tout d'abord, la gestion n'est pas une discipline élitiste. Elle a accompagné le mouvement de massification de l'enseignement supérieur comme les autres disciplines nourrissant le marché du travail non académique (mais sans avoir de monopole d'accès à une position professionnelle comme la médecine ou le droit). Cette expansion a permis une diffusion des schèmes de gestion dans différents secteurs et à différents niveaux hiérarchiques puisqu'en effet, le rôle de tri social, en termes de genres et d'origines sociales, opéré par le système éducatif puis renforcé dans la carrière professionnelle, a été préservé. L'autre différence repose sur la dimension « internationale » de la gestion, contrairement à l'ancrage national des sciences morales et politiques. Cette dimension constitue le principal capital symbolique de la gestion or il existe toujours une ambiguïté sur ce à quoi se réfère ce caractère international : à la science ? Ou au marché ? Cette « confusion » est sagement entretenue.

¹ Muller Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 2000, pp. 113-126.